



ORCHESTRE  
À L'ÉCOLE

# 2<sup>E</sup> ASSISES NATIONALES

du 14 au 16 janvier 2019 ... Conservatoire du 13<sup>e</sup> à Paris

FICHE ATELIER n°3\*

## ETABLISSEMENT D'UN RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

### INTERVENANT

Anne Laure GUENOUX

*Compositrice, musicienne intervenante et directrice adjointe du Conservatoire de Laval (53)*

### PARTICIPANTS

Mauricio ROMERO

*Chef d'orchestre au Conservatoire de Vanves (94)*

François VIGNERON

*Directeur du Centre de Formation des Musiciens  
Intervenants (CFMI) d'Aix-en-Provence (13)*

Stéphane GROSCLAUDE

*Coordinateur de la Plate-Forme Interrégionale de Paris (75)*

Guy-Vincent AKNIN

*Professeur et Formateur de la Technique F.M. ALEXANDER  
au sein du Conservatoire National Supérieur de Musique et  
de Danse (CNSMD) de Paris (75)*

Sylviane PARMENTIER

*Professeur d'éducation musicale au Collège Alfred Sisley  
à Moret-sur-Loing (77)*

Oliver VOIZE

*Directeur du Conservatoire de Musique de Sarcelles (95)*

Patrick CERONI

*Directeur de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse  
d'Embrun (05)*

Marc KURZMANN

*Directeur du Conservatoire à Rayonnement Communal  
(CRC) de Chenôve (21)*

Esla ROQUE

*Orchestre à l'École*

\*Les fiches ATELIER sont la retranscription littérale des échanges qui ont eu lieu lors des ateliers des Assises.

## COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR LES INTERVENANTS (enseignants, chefs d'orchestre) AUPRÈS DES OAE

### Quelles sont les compétences nécessaires pour créer et gérer un Orchestre à l'École ?

Avant la formation d'un orchestre à l'école, il est nécessaire d'identifier des personnes et des ressources pour aider à la création. L'enjeu est de savoir comment identifier les personnes/structures qui peuvent accompagner dans la mise en œuvre du projet (partenariats, financement).

### Logique de projet

Il est nécessaire de travailler en « mode projet » pour la création et la gestion d'un Orchestre à l'École et de bien saisir les enjeux de ce dispositif.

### Qu'elle est l'articulation entre Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et Enseignement Artistique (EA) ?

Il s'agit de savoir si le dispositif Orchestre à l'École s'inscrit dans le cadre de l'EAC ou de l'EA. L'enjeu est de transmettre les valeurs clefs de l'éducation (écoute, respect, plaisir) à travers le prisme du dispositif Orchestre à l'École.

### Compétences propres du chef d'orchestre

Direction, arrangement, connaissance des instruments, gestion des instruments (révision, entretien), place du

numérique (compétences d'utilisation des logiciels, gestion de la place du numérique dans l'orchestre), question du corps (comment travailler sur le corps ? méthodes à utiliser).

### Adaptabilité des enseignants

Capacité de moduler les objectifs au cours du projet, évaluation du dispositif à partir d'éléments factuels (concerts, attribution des tâches au sein du dispositif).

### Pédagogie différenciée pour les élèves

Principe des intelligences multiples, intégration des Personnes en Situation de Handicap (PSH), responsabilisation des élèves, nécessité de toujours valoriser les élèves sans faire de pédagogie par l'échec.

### Gestion du collectif d'élèves et du collectif d'enseignants

La relation entre le professeur et les élèves est différente d'une relation d'un à un, comme c'est le cas dans certains cours de musique. Il faut également gérer les relations et l'attribution des tâches entre les différents enseignants du dispositif.

## QUELLES SONT LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR FORMER LES FORMATEURS ?

### Tutorat et formation

Il faut gérer les relations avec l'Éducation nationale et analyser comment la formation peut s'inscrire dans le cadre du catalogue de formations de l'Éducation nationale.

### Empirisme

Il faut apprendre de son expérience personnelle et parvenir à synthétiser les acquis pour capitaliser sur cette expérience. Il faut dépasser le simple cadre du

témoignage pour permettre aux équipes en formation de s'approprier les solutions. Il est également nécessaire pour le formateur d'identifier les besoins des intervenants pour adapter les thèmes de formation.

### Mobilisation et gestion des compétences

Il faut envisager de faire des formations différenciées en fonction de la situation des professeurs qui mettent en place le projet (différence de besoins entre un professeur qui ne connaît pas la musique

et un professeur d'éducation musicale qui connaît la musique). Il faut réaliser une formation croisée entre les différents intervenants au projet pour permettre le transfert de compétences entre les enseignants.

### **Maîtriser le cadre juridique et institutionnel**

Relation avec l'Éducation nationale et les autres ministères, relation avec les collectivités, connaissance de la mise en application du droit d'auteur (SACEM), connaissance du droit du travail en rapport avec les enfants, question de la légalité du fait de faire payer l'entrée aux concerts alors que ce sont des enfants qui sont sur scène.

### **Connaissances des ressources et des réseaux à disposition**

JM France, structures départementales et régionales, scènes musicales actuelles.

### **Culture des métiers**

Il est nécessaire de connaître les différents corps de métier (ex : les luthiers) amenés à intervenir dans le dispositif. Il peut être utile d'identifier des luthiers ou des musiciens ayant eux-mêmes bénéficié du dispositif dans leur jeunesse et qui souhaitent désormais partager leur savoir-faire. La présentation des différents métiers permet aussi d'aider les élèves dans leur orientation professionnelle.

## **LES MÉTHODOLOGIES DE PRÉPARATION**

Faut-il avoir des méthodologies communes à toute l'association pour faciliter le travail des formateurs ? Comment faire financer les formations et les rendre accessibles à tous ?

### **A qui faut-il s'adresser pour monter une formation**

Il est nécessaire de créer des liens avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et avec l'Éducation nationale. Il faudra trouver des solutions pour faire financer une formation pour un fonctionnaire territorial. Se renseigner auprès du Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC) et de l'AFDAS pour les professeurs de conservatoire qui ne dépendent pas de l'Éducation nationale.

### **Nécessité de définir un référentiel reconnu et une certification de compétences**

(ex. de Stéphane Grosclaude qui a mis en place une certification de compétences). Il faut mettre en place des formations qui sont complémentaires et non-concurrentes.

### **Connaissance du territoire**

Question de savoir s'il faut donner aux formateurs des pistes de recherche sur le territoire sur lequel ils interviennent (contexte local, problématiques particulières), possibilité de mettre en place des questionnaires relayés aux équipes en amont des formations.

## **LA COMMUNAUTÉ DE PÉDAGOGUES**

Le libre partage des idées pour former une communauté pédagogue sur le modèle de l'Open Data est-il une utopie ?

### **MOOCS-Tutoriels**

Nécessité de repérer ceux qui existent déjà (ex : tutoriels sur la pratique vocale réalisés par l'Orchestre de Radio France) et de les relayer au sein de l'association,

nécessité de créer des tutoriels pour le reste, possibilité de faire des appels à projet pour la réalisation de vidéos tutoriels (ex : réaliser un appel à projets pour la réalisation d'un tutoriel de type « La trompette pour les nuls » d'1'30 à destination des professeurs souhaitant développer la pratique de cet instrument au sein de leur Orchestre).

## Ressources

Nécessité de faire circuler les ressources entre les différents orchestres, mise en commun des répertoires et problématiques juridiques par rapport à la SACEM (question du vide juridique par rapport à l'usage pédagogique de ces outils).

Organisation de temps de rencontre hebdomadaires ou trimestriels pour permettre l'échange et le partage d'idée entre différents orchestres d'un même département ou d'une même région.

## EXEMPLES DE FORMATIONS SPÉCIFIQUES

### Guy-Vincent Aknin à propos de la Technique F.M. Alexander

Il s'agit d'une technique de rééducation, différente de la kinésithérapie, qui permet de réduire les tensions lors de la pratique de l'instrument, ou dans d'autres pratiques. Elle permet un meilleur épanouissement lors de la pratique de l'instrument. Reconnue par le corps médical dans certains pays, elle agit en complémentarité avec les traitements médicaux traditionnels. Lorsque les élèves jouent avec une

attention à leur corps, ils jouent beaucoup mieux, et ne reproduisent pas de mauvais gestes. L'enjeu est de faire sortir ce type de pratique du cadre des spécialistes et de les transmettre aux enseignants pour qu'ils les diffusent aux élèves.

Sound Painting pour inciter les élèves à exprimer leurs émotions.

François Vigneron suggère l'improvisation collective.